COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1709_02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation : 10 septembre 2026

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
DALLERY Bernadette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) représentée par FOREST Jean-Michel (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Désignation de nouveaux représentants de la CCVAI au sein de différents organismes

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_02-DE
A G E D I

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses dispositions relatives à la désignation des représentants des établissements publics de coopération intercommunale au sein des organismes extérieurs ;

Vu la délibération DE2026_2804_01 du conseil communautaire du 28 avril 2026 portant désignation des représentants de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable au sein de différents organismes ;

Considérant que Monsieur Pierre Blachon, précédemment conseiller communautaire et représentant de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable au sein de plusieurs organismes extérieurs, a démissionné de son mandat de conseiller communautaire ainsi que de ses fonctions de conseiller délégué ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, de procéder à la désignation de nouveaux représentants de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable afin d'assurer sa représentation au sein des organismes concernés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

Article 1 - DESIGNE pour représenter la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable, les élus suivants au sein des organismes ci-après :

SEEDR : Monsieur Julien DALLIERE en tant que titulaire et Madame Marie FIZET en tant que suppléante

ALEC 42 : Madame Marie FIZET en tant que titulaire

Programme Alimentaire Territorial : Madame Marie FIZET en tant que titulaire

AURA CHANVRE : Monsieur Christian BRAU+Y en tant que suppléant

Article 2 - Remplacement des désignations antérieures

Les présentes désignations ont pour objet de remplacer, pour les organismes concernés, les désignations antérieures devenues caduques du fait de la démission de Monsieur Pierre Blachon de son mandat de conseiller communautaire.

Article 3 - Exécution

Monsieur le Président est chargé de transmettre la présente délibération aux organismes concernés et de prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 17/09/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX et ISABLE
LOIRE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le : 21/09/26
et de la publication le : 21/09/26
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_02-DE
AGEDI